

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2026

---

INTERDIRE LE MAINTIEN DANS L'HÉBERGEMENT D'URGENCE AUX IMMIGRÉS  
ILLÉGAUX - (N° 2229)

Adopté

N° AS1

## AMENDEMENT

présenté par

Mme Lebon, M. Monnet et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

-----

### ARTICLE UNIQUE

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement s'opposent à la remise en cause du principe d'inconditionnalité de l'accueil et du maintien en hébergement d'urgence.